



POUR DES OBSÈQUES MOINS CHÈRES

Pétition à l'initiative du Groupe ROC-ECLERC

Date limite de dépôt des signatures - le 1^{er} janvier 2008.

C'EST UN FAIT. LES OBSÈQUES SONT TROP CHÈRES EN FRANCE.

Parce que le système est archaïque

Oui, il existe une TVA à 19,6 % sur les obsèques alors que le taux pour transporter une personne de son vivant est de 5,5% en taxi et de 0% en ambulance. Les fleurs coupées sont taxées à 5,5% alors que les fleurs artificielles et couronnées le sont à 19,6%... Ces incohérences sont héritées du passé et accablent les familles en deuil.

Parce que la France est le seul pays européen à percevoir une TVA aussi élevée sur les obsèques

Dès 1977, une directive européenne a très clairement donné ses recommandations en matière de taux de TVA applicable sur les obsèques. La France l'a passée sous silence - alors que cette directive est favorable aux familles en deuil - et a préféré continuer à percevoir des taxes élevées, impôt supplémentaire sur la mort.

Parce que le système est opaque

Oui, 30% des sommes payées par les familles aux entreprises de pompes funèbres sont en réalité des taxes perçues par les pouvoirs publics. Certes une partie de ces taxes est destinée à financer l'entretien d'ouvrages collectifs utiles à tous, mais le problème est qu'une part importante de ces taxes augmente à un rythme beaucoup plus soutenu que l'inflation. Ces taxes sont de véritables impôts indirects.

CHEZ ROC-ECLERC

Nous n'en sommes pas à notre premier combat et si quelqu'un doit militer aujourd'hui pour permettre à tous de bénéficier d'obsèques dignes au meilleur prix, c'est ROC-ECLERC.

Remise aux médias et aux Présidents des groupes parlementaires de la nouvelle Assemblée Nationale le 8 janvier 2008.

Il y a maintenant 20 ans, ROC-ECLERC a réussi à faire sauter le verrou du monopole communal alors en vigueur. ROC-ECLERC a contribué à l'ouverture du marché au grand bénéfice des familles qui ont pu enfin librement choisir l'entreprise à laquelle elles souhaitaient confier l'organisation de leurs obsèques.

ROC-ECLERC a réussi à casser le système. Aujourd'hui, nous nous battons pour une nouvelle cause et nous comptons bien réussir à la faire entendre.

NOUS MILITONS

- Nous militons **pour une plus grande transparence du prix des obsèques** payées par les familles.
- Nous militons **pour que les familles soient informées de ce qu'elles payent et à qui.**
- Nous militons **contre l'augmentation excessive des taxes sur les obsèques.**
- Nous militons **pour l'harmonisation des taux de TVA sur les obsèques.**

Nous l'avons toujours fait et nous nous battons toujours contre la vie chère.

NOUS DEMANDONS SOLENNELLEMENT AUX FUTURS PRESIDENTS DES GROUPES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE DE

- Prendre leurs responsabilités pour enfin **s'engager dans une politique volontaire de maîtrise de la hausse des taxes publiques** perçues au moment des obsèques.
- **Harmoniser la TVA sur les obsèques** quelle que soit la nature des prestations au taux réduit de 5,5% et non pas 19,6% : transports, fleurs, cercueils,...
- Inviter l'ensemble des entrepreneurs de pompes funèbres à **proposer systématiquement des solutions de financement** pour les obsèques (crédits,...)
- Rendre obligatoire la **distinction sur toutes les factures de pompes funèbres entre la part correspondant réellement aux prestations funéraires et celle perçue par les pouvoirs publics.**
- **Créer un indice national** qui permette de mesurer de manière séparée l'évolution du prix des taxes publiques et celle des prestations funéraires.
- **Réfléchir à une Couverture Funéraire Universelle (CFU)** destinée à assurer des obsèques dignes aux plus démunis.

Nous sommes tous confrontés un jour ou un autre à un deuil. En rejoignant notre combat et en signant cette pétition, vous œuvrez avec nous pour plus de transparence dans le secteur des pompes funèbres au plus grand bénéfice de tous.

Remise aux médias et aux Présidents des groupes parlementaires de la nouvelle Assemblée Nationale le 8 janvier 2008.

